

ASSISTANT/E du service disciplinaire Autorité de poursuite

Mission :

Étude et synthèse des dossiers transmis à l'Autorité de poursuite ;
Rédaction de projets de requête ou de conclusions.

Critères :

Très bonne connaissance de la déontologie et de la procédure disciplinaire,
excellentes qualités de synthèse et rédactionnelles, rigueur, réactivité et disponibilité.

Profil :

Avocat inscrit

Poste :

1 poste à pourvoir à mi-temps. Le travail à distance est possible.

Rémunération :

2.500 euros HT mensuels

Les candidats retenus pour être auditionnés en seront avisés au plus tard le :
mercredi 10 juillet 2024

La commission d'attribution se tiendra le :
vendredi 6 septembre 2024

Les candidats retenus pour la mission en seront avisés au plus tard le :
lundi 9 septembre 2024

La prise d'effet de la mission est fixée au :
lundi 16 septembre 2024